



# La crémation de plus en plus plébiscitée par les Français

**Manessa TERRIEN**

Le nombre de crémations augmente en France au détriment des inhumations. Sabine Detroux, directrice du nouveau crématorium de Reims, y voit le résultat de plusieurs phénomènes.

**L'éclatement des familles.** Cela se caractérise par le fait que les enfants ne vivent plus à proximité de leurs parents et grands-parents. « *Les nouvelles générations de grands-parents et parents ne veulent pas être une charge pour leurs enfants, analyse Mme Detroux. Ils préparent leurs funérailles. Ensuite, personne n'a envie d'avoir une tombe mal entretenue. Notamment*

*parce que personne ne viendrait en prendre soin, les enfants habitant loin.* »

**Question de coût.** La question du coût entre en ligne de compte. « *La crémation est moins chère que l'inhumation pour la simple et bonne raison qu'il n'y a pas de travaux de marbrerie. D'autre part, il y a aussi la rénovation des caveaux, le démontage de pierres... cela a un coût.* » La différence est-elle si importante ? Les études divergent. Selon la dernière en date, publiée en octobre 2024 par [Silver Alliance](#) et Simplifia, l'inhumation coûtait en moyenne 5 044 €, contre 4 730 € pour une crémation.

**L'envie de personnaliser la cérémonie.** Or la cérémonie civile qui accompagne la crémation leur laisse plus de liberté. « *L'implication des familles est désormais plus forte qu'avant, que ce soit pour le choix de la musique, la lecture et l'écriture du texte ou le choix des photos pour le PowerPoint. C'est une évolution qui s'est accélérée.* »

Manessa TERRIEN ■

